



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1310

Texte de la question

AGRESSION CONTRE LES ÉLUS DE CHÂTEAURENARD

M. le président. La parole est à M. Jean-François Copé, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-François Copé. Monsieur le Premier ministre, à titre exceptionnel, ce n'est pas une question que je vais poser, mais un hommage que je veux rendre.

Trois élus, une femme et deux hommes, dont Bernard Reynès, député et maire de Châteaurenard, ont failli perdre la vie. C'est à eux que je pense en ce moment. C'est parce qu'ils portaient une écharpe tricolore, devant le monument aux morts, honorant la mémoire de ceux qui sont morts pour la France durant la Première guerre mondiale, qu'ils ont été frappés.

Je veux aujourd'hui, devant vous tous, leur rendre hommage et, à travers eux, à tous les élus qui, au quotidien et quelle que soit leur sensibilité, accomplissent dans les mairies cette fantastique mission de servir les Françaises et les Français, bien souvent sans attendre rien d'autre que la reconnaissance de la République.

Hier, à travers eux, monsieur le Premier ministre, c'est la République qui a été frappée. Cela m'amène, au-delà de l'hommage que je veux leur rendre devant vous, à lancer un message d'alerte.

Ce matin, pas un mot, pas d'article digne de ce nom pour évoquer cette tragédie. Le spectre de la banalisation et de l'oubli nous engage (*Applaudissements*), et je veux dire ici que notre société connaît depuis quelque temps des dérives terribles : les violences, les intolérances se multiplient.

Je demande que notre assemblée condamne de manière unanime cette tragédie. Il ne faut ni oublier ni banaliser ce qui est constitutif d'un crime contre des élus, et donc, contre la République. (*Applaudissements sur tous les bancs. Mmes et MM. les députés du groupe UMP se lèvent pour applaudir.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre. Monsieur le président Copé, je ne peux que m'associer à ce que vous venez de dire, qui rejoint d'ailleurs la réponse que j'ai faite il y a quelques instants.

La solidarité avec le député-maire de Châteaurenard a été spontanée, sur tous les bancs de cette assemblée et dans toutes les formations politiques démocratiques et, bien entendu, de la part du Président de la République, de moi-même et de tous les membres du Gouvernement.

Je m'associe à l'hommage que vous rendez à ces hommes et à ces femmes qui, jusque dans le plus petit village de France, se dévouent sans compter, avec désintéressement, pour leurs concitoyens. Le 11 novembre, dans chaque commune de France car il n'est pas un village qui n'ait un monument aux morts de la Grande Guerre, est un moment où les Français se retrouvent, au-delà de leurs sensibilités, et où ils partagent quelque chose de plus fort et de plus haut que tout le reste : la France avec ses valeurs, la République avec ses exigences.

Cela doit nous faire réfléchir et nous retenir en toutes circonstances, même lorsque le débat politique est âpre, que des divergences de fond nous séparent, comme c'est arrivé il y a quelques mois à l'occasion du débat sur le mariage pour tous. Oui, il y a des clivages, mais j'invite chacune et chacun à bien méditer la force des mots et leurs conséquences.

C'est pourquoi, comme je le disais il y a quelques instants, gardons-nous d'entrer dans cette spirale. Le temps est venu d'un sursaut, pour dire que la France est une République avec ses valeurs, qu'elle ne laissera rien passer et que la représentation nationale doit être en première ligne de ce combat. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP, ainsi que sur de nombreux bancs des groupes UMP, UDI et GDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Copé](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1310

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 novembre 2013](#)